

Les partenaires sociaux du département et les institutions de prévention, réunis sous l'égide des services du Ministère du Travail (DIRECCTE), œuvrent à la prévention des risques psychosociaux (RPS).

Ils vous invitent à une Matinale RPS le **vendredi 1^{er} juillet 2016** axée sur le thème de *l'élaboration du plan d'action de prévention des RPS*.

Un plan d'action hiérarchise et planifie dans le temps les actions à conduire. Son élaboration est une phase classique de la démarche de prévention, rencontrée après avoir identifié les facteurs de risque et les populations exposées. Passer directement des résultats du diagnostic aux actions concrètes à déployer dans les situations de travail ne va pas toujours de soi, pour diverses raisons : planification, budget, personnes ressources, compréhension, changements,... La démarche rencontre souvent un ralentissement, parfois une interruption, et cela nuit aux progrès en santé au travail et à l'implication de chacun.

Comment faire, depuis le début de la démarche, pour avoir un « bon » plan d'action après ?, Cette phase se prépare-t-elle ?, Quelles sont les conditions à réunir pour cela ?, Quel rôle donner aux salariés opérationnels et à la réflexion collective ?,... C'est à répondre à ces questions que la matinale est dévolue. Elle comportera une présentation de repères méthodologiques et une partie pratique : autour d'un film pédagogique mettant en évidence les facteurs de RPS dans une situation de travail, le débat permettra de constituer en séance un plan d'action.

Programme :

- *Ouverture de la matinale*, par Mireille CROVILLE, Directrice adjointe du travail, Unité territoriale des Alpes-Maritimes de la DIRECCTE PACA,
- *Les conditions pour aboutir à un plan d'action de prévention des RPS*, par Marc BENOIT, Psychologue du travail au département Formation, INRS Nancy,
- « *Un peu de stress ça ne peut pas faire de mal* », film de l'INRS, projection et débats,
- *Contraintes, ressources, régulation : un modèle pour guider l'action*, par Johanna SEREE, Chargée de mission à ACT Méditerranée,
- *Clôture de la matinale*, par Édouard INES, Directeur de l'unité territoriale des Alpes-Maritimes de la DIRECCTE PACA.

Inscription et modalités pratiques :

L'inscription est gratuite. Merci de faire connaître votre décision de participation à l'adresse suivante : info@revestconseil.fr, en précisant votre nom, votre entreprise et si vous êtes représentant du personnel. La matinale RPS se tient à la **Salle de conférence du Centre administratif départemental** (Bâtiment Estérel, au-dessus du restaurant, CADAM, Route de Grenoble, Nice - Parking à l'entrée du centre). L'accueil des participants débute à 8 h 30 (café et viennoiseries) ; les débats commencent à 9 h. et se terminent à 12 h.

Comptant sur votre présence,
Cordialement,

Le comité RPS 06

Le comité RPS 06 est constitué des organisations suivantes : UPE 06, UPA, UD FO, UD CGT, UD CFDT, UD CFTC, UD CFE-CGC, UD UNSA, Union syndicale Solidaires, APST BTP, AMETRA 06, CMTI, CARSAT SE, ACT Méditerranée, AAPDS, SAF, SSIRCA.